

1-3-4

TEMPERATURE: Pluie

Maximum (aujourd'hui) 45
Minimum (cette nuit) 30

BUREAUX

SUDBURY:

102 sud, rue Durham — Tél. OS. 3-3725

STURGEON FALLS:

40, rue Queen — Tél. 1035

ÉDITION DU NORD

LE DROIT



LABERGE LUMBER

124, Louis, près Notre-Dame, Sudbury, Ont.

Tél. OS. 5-8331

STATIONNEMENT GRATUIT

47e année — No 95

OTTAWA, VENDREDI 24 AVRIL 1959

Le numéro: 10 cents

Souscription de l'Association d'éducation

Eastview est le premier centre à s'organiser

Par Jacques GUINDON

C'est mercredi soir, à Eastview, que s'est ouverte la grande campagne de souscription en faveur de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. Elle s'allie à une vaste campagne d'abonnement au journal "Le Droit".

Cette première réunion, qui avait lieu au Centre récréatif d'Eastview, avait pour but, après d'organiser la campagne de souscription dans la ville d'Eastview et dans la région immédiate. Dès lundi soir prochain, on se mettra à la tâche afin d'organiser la campagne pour la ville d'Ottawa.

Pendant que les travailleurs bénévoles se formeront en comités et qu'ils se prépareront à mettre la machine en branle, du haut des chaires, dimanche prochain, les curés de toutes les paroisses de la région d'Ottawa plaideront en faveur d'une cause qui est, en définitive, celle de la survie et du progrès de notre langue et de notre foi. Et, le dimanche 3 mai, à Eastview comme à Ottawa, on commencera à recueillir les dons.

Objectif

L'objectif que s'est fixé l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario à travers toute la province est de \$50,000. Le président, M. Roland Beaulieu, s'est dit convaincu qu'on l'atteindra et que même on le dépassera. "Considérant, dit-il, que nous comptons 70,000 familles à travers la province, c'est dire que la contribution moyenne sera de moins d'un dollar par famille.

Il a profité de l'occasion pour rappeler la campagne de l'an dernier alors qu'à la suite d'événements imprévus, on avait été incapable d'atteindre l'objectif qui était alors de \$51,500. "Si, l'an dernier, dit-il, nous avons failli à la tâche, c'est attribuable principalement à cette longue et pénible grève de Sudbury ainsi qu'à un grand nombre d'autres souscriptions à travers tout le nord de la province, qui se poursuivaient en même temps que la nôtre. Cette année, nous n'avons pas à faire face à ces problèmes".

Cette vaste campagne de souscription aura 27 différents champs d'action semblables à Ottawa et Eastview. La tâche à abattre est énorme mais la cause est noble. Ces hommes convaincus, dont le R.P. Gustave Sauvé, o.m.i., chef du secrétariat de l'Association canadienne-française d'éducation, et le président, M. Gaston Vincent, c.r., se sont lancés vaillamment à la tâche qui les mènera à travers les coins les plus reculés de l'Ontario. M. Vincent s'est dit convaincu que le tout sera terminé pour le 1er décembre prochain.

Son but

L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario n'est effectivement que l'association de coordination morale des huit autres, c'est-à-dire, de l'Association de l'enseignement français d'Ontario, de l'Union des cultivateurs franco-ontariens et de l'Union catholique des fermiers d'Ontario, de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, de la Fédération des femmes canadiennes-françaises, de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Ontario, de l'Association des commissaires des écoles bilingues d'Ontario et de la Fédération des associations de parents et instituteurs de langue française d'Ontario. On en verra bientôt une neuvième, celle de l'Association des inspecteurs et des instituteurs de langue française d'Ontario.

C'est donc dire que les dons qui seront versés lors de cette souscription aideront chacune de ces associations. M. Edgar Vitar a été choisi comme président régional de la souscription. Des représentants de toutes les paroisses de la ville ainsi que des représentants des municipalités voisines assistaient à la réunion. On en a profité pour former les comités et tracer le tableau du travail à accomplir.

Dans une allocution qu'il présentait, M. Gaston Vincent s'est dit heureux de constater que la ville d'Eastview s'était toujours montrée à la hauteur de la situation durant ces campagnes et que l'on pouvait considérer cette ville comme un exemple de dévouement.

"Le Droit"

A cette campagne de souscription s'ajoute celle d'une vaste campagne d'abonnement en faveur du journal "Le Droit". On distribuera alors à travers toute la province, plus de 70,000 exemplaires du journal du 8 avril écoulé dans lequel on pouvait lire les nombreuses réalisations sur le plan de la réfrancisation; les discours de Mgr Alexandre Carter, évêque de Sault-Ste-Marie.

(Suite à la page 3, col. 1)

Grève le 1er mai au National-Canadien



LE CHIEN EST L'AMI DE L'HOMME... C'est le dicton populaire... mais il est aussi l'ami de l'enfant... surtout quand cet enfant est une charmante fillette intéressée à son gros livre d'images qui illustrent... ses amis de la race canine. Ce collie et ce caniche s'assurent que la bambine ne manque pas une image.

On perdra une heure de sommeil dimanche

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Canadiens de huit provinces avanceront leurs horloges d'une heure, après minuit, samedi, alors que la majorité des villes commenceront une période de cinq à six mois sous le régime de l'heure avancée.

Pour la plupart, l'heure avancée entrera en vigueur à 2h, a.m., dimanche. Une enquête de la Presse Canadienne démontre que d'autres centres passeront à l'heure avancée une minute après minuit.

La province de l'Alberta et l'île du Prince-Édouard restent à l'heure normale durant toute l'année. Il en est de même pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

En Ontario, Port Arthur et Fort Williams ainsi que Windsor demeurent à l'heure normale mais la majorité des autres villes adopteront l'heure avancée, soit à 12h,61 ou à 2h, a.m., dimanche, pour une période de six mois. Les centres qui reviennent à l'heure normale plus tôt sont Chatham, qui y revient le 6 septembre, et St-Thomas, Sarnia, Stratford, Woodstock et London qui y reviennent le 27 septembre.

Objections

Les principales objections au régime de l'heure avancée proviennent en grande partie des centres ruraux, où les fermiers prétendent qu'en changeant d'heure tous les six mois, les horaires de leurs fermes sont chambardés. Des mères de famille ont aussi protesté contre cette heure additionnelle de clarté, disant que leurs enfants refusent de se mettre au lit à l'heure habituelle parce qu'il fait toujours clair dehors.

Mais ceux qui sont en faveur de perdre une heure de sommeil au printemps, quitte à la reprendre à l'automne, soutiennent qu'ils peuvent ainsi profiter plus entièrement de leurs heures de loisirs après le travail. Ils peuvent exécuter des travaux de jardinage, jouer une partie de golf ou encore se baigner après le repas.

Au Québec

Environ 900 des 1,600 municipalités du Québec adopteront le régime de l'heure avancée dimanche prochain et s'y maintiendront jusqu'au 25 octobre. Toutefois, Mont-Joli et Rivière-du-Loup sont à l'heure avancée pendant toute l'année.

En Ontario, Port Arthur et Fort Williams ainsi que Windsor demeurent à l'heure normale mais la majorité des autres villes adopteront l'heure avancée, soit à 12h,61 ou à 2h, a.m., dimanche, pour une période de six mois. Les centres qui reviennent à l'heure normale plus tôt sont Chatham, qui y revient le 6 septembre, et St-Thomas, Sarnia, Stratford, Woodstock et London qui y reviennent le 27 septembre.

Sudbury a besoin de 150 volontaires pour le 9 mai

SUDBURY — La ville de Sudbury s'adressera aux associations civiques pour leur demander leur aide lors de la journée consacrée à la plantation de 600 arbres, le long de certaines rues de la ville.

On a choisi le 9 mai comme journée de l'arbre. En ce jour des arbres seront plantés dans la subdivision Hilcrest, la rue Ontario, la rue Victoria, la rue White et le boulevard McNeil.

Les cheminots veulent plus de protection

MONTREAL (PC)—Les chauffeurs de locomotives et les mécaniciens déclencheront, une grève contre les Chemins de fer nationaux du Canada, le 1er mai, a annoncé aujourd'hui M. W. E. Gamble, vice-président canadien de l'union.

Dans une déclaration écrite, M. Gamble dit que les chauffeurs se mettront en grève "afin de protéger la sécurité de l'emploi, les salaires et les conditions de travail".

La grève a été annoncée pour la date fixée par le CNR pour la mise en vigueur d'un rapport d'une commission fédérale d'arbitrage recommandant l'élimination graduelle des chauffeurs à bord des trains de marchandises diesel et dans les cours de triage.

M. Gamble a annoncé la grève après qu'un avis officiel eut été donné au président du CN, M. Donald Gordon, et à M. Bernard Wilson, directeur des relations industrielles du ministère fédéral du Travail.

Dans une lettre à M. Gordon, M. Gamble dit: "Les membres de notre Fraternité ont autorisé le sous-comité à mettre un ordre de grève afin de protéger les salaires et les conditions de travail des employés concernés, et nous regrettons beaucoup de vous informer qu'un appel à la grève est émis aujourd'hui, pour entrer en vigueur à 12h,61 a.m. — heure normale locale — le 1er mai 1959."

Le chef de l'union dit que la décision de se mettre en grève survient à la suite d'un avis du CN dans lequel la compagnie a

tenté de modifier de façon unilatérale les clauses et conditions d'emploi des chauffeurs sur les lignes du CN et des mécaniciens de la région de Terre-Neuve.

Le CN a déjà annoncé que dans l'éventualité d'une grève des chauffeurs il projette maintenir le service ferroviaire de façon régulière.

Des milieux syndicaux ont laissé entendre que si les chauffeurs se mettent en grève, ils ne recevront pas nécessairement l'appui actif des autres syndicats ferroviaires.

La question de cet appui doit être discutée demain à Ottawa entre MM. Gamble et Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada.

Le différend, qui a déjà provoqué deux grèves au Pacifique-Canadien, concerne l'emploi des chauffeurs de locomotive dans les gares de triage et les trains de marchandises diesel. L'union et le CP en sont venus à une entente il y a un an en vertu de laquelle la compagnie protégera les emplois des chauffeurs actuels mais n'en embauchera pas d'autres.

M. Gamble dit que son comité de négociation est prêt à rencontrer le CN dans le "but d'en venir à une entente qui satisfierait les parties concernées."

Epidémie à Blind River

BLIND RIVER — Une légère épidémie de grippe sévit présentement chez les écoliers de Blind River et atteint même la population adulte en général. En même temps que la grippe, plusieurs cas de rougeole et de oreillons sont signalés dans cette région.

Depuis un mois environ, 25 pour cent de la population de 4,900 âmes a été victime de la grippe printanière. Dans l'école séparée St-Joseph, plus de la moitié des élèves ont été malades.

Le Dr Jean Pigeon a déclaré que la maladie n'est pas aussi forte que par les années passées. Le meilleur remède recommandé par le Dr Pigeon est l'absorption de beaucoup de liquide et le repos au lit.

La grippe s'est montrée moins sévère chez les enfants des écoles secondaires.

Pas d'épidémie à Sudbury

SUDBURY — Il n'y a pas d'épidémie de grippe à Sudbury et il n'y a pas lieu de s'inquiéter. C'est ce qu'a laissé entendre le directeur du service de santé, M. le Dr J.-B. Cook.

Il a ajouté qu'on a signalé plusieurs cas de grippe mais qu'il s'agit pas d'épidémie.

Le Dr Cook tient à souligner ce fait par suite de la nouvelle venant de Blind River à l'effet qu'une épidémie de grippe sévissait dans cette région.

Prix de soutien du beurre maintenu

Le gouvernement d'Ottawa vient d'annoncer que le prix de soutien actuel du beurre, établi à 64 cents la livre, sera maintenu pour une autre année, à partir du premier mai. Cependant le prix de soutien du fromage cheddar et du lait en poudre sera réduit.

Un service complet d'annonces classées

SUDBURY — A compter de lundi, le 27 avril, l'édition du Nord du journal "Le Droit" offre un service complet d'annonces classées. Le public est invité à placer les annonces classées qu'il désire en s'adressant aux endroits suivants: 1.—"Le Droit", édition du Nord, 102 sud, rue Durham, édifice Northern Ontario, chambre 307. 2.—La Caisse populaire Ste-Anne. 3.—La Caisse populaire St-Jean de Brébeuf.

Nouveau bureau du Droit à Sturgeon

STURGEON FALLS — Le bureau de direction du "Droit" annonçait jeudi qu'un nouveau bureau serait aménagé, au 40, rue Queen à Sturgeon Falls, dans l'édifice Benoit, bureaux anciennement occupés par la défense civile.

En effet, la chaleureuse réception que l'édition du Nord du journal "Le Droit" a reçue depuis le 31 mars, date du premier numéro de cette édition, il est devenu nécessaire d'ouvrir un plus grand bureau qui servira de salle de nouvelle et de bureau d'affaires.

On annonce également qu'un service de téléscripteur reliera le bureau de Sturgeon Falls directement avec Ottawa. Ainsi, ce service permettra la transmission immédiate des nouvelles et des annonces perçues aux bureaux de Sturgeon Falls. Ce même service permettra une communication facile avec les bureaux de

Solski malade

SUDBURY — M. Mike Solski, ancien président du Syndicat des ouvriers de mines et raffineries, local 598, est à l'hôpital Memorial de Sudbury dans un piètre état de santé.

Mesure discriminatoire contre le petit détaillant - Mitchell

(PC) — Un pharmacien de Sudbury a soutenu hier que l'une des propositions du budget du ministre des Finances, M. Fleming, sera discriminatoire contre le petit détaillant et ses clients, au profit des grands détaillants.

M. Rodger Mitchell, député libéral de Sudbury, a déclaré en Chambre des communes que cette discrimination naîtra de la mesure qui vise à augmenter le fisc, les empaqueteurs de produits pharmaceutiques ou de toilettes comme s'ils étaient des manufacturiers.

Il a dit que les manufacturiers de produits de toilette paieront la taxe de vente et la taxe d'accise de 11 pour cent sur les produits qu'ils vendent au marchand de gros, qui les embouteille ou empaquette ensuite pour les revendre aux magasins. En vertu du budget, le marchand de gros devra payer à nouveau ces mêmes taxes, et il devra donc demander plus cher au détaillant.

Par contre, le grand détaillant pourra acheter en fortes quantités et faire son propre empaquetage de même que sa distribution, et il n'aura à payer

Sudbury qui sont également reliés par ce service.

C'est en effet le premier journal qui offre un service aussi rapide de nouvelles et d'annonces dans la région. Les ingénieurs de la compagnie de téléphone Bell sont actuellement à installer les télétypes à Sturgeon Falls.

Incendie dans un four à Kiosk

KIOSK, ONT. — Un incendie qui s'est déclaré dans un four d'assèchement de la société Stanforth Lumber and Veneer Company à Kiosk mercredi soir causa des dommages évalués à 50,000 dollars.

C'est vers l'heure du souper mercredi, que les 400 habitants de ce petit village situé à 20 miles de North Bay s'aperçurent de l'incendie dans le four d'assèchement. Plus de 70 hommes vinrent combattre l'élément destructeur et réussirent à empêcher de se propager au moulin à scie.

Des citernes du département des Terres et Forêts à Brent et Mattawa furent dépêchées sur les lieux pour combattre le feu.

Une section de l'Alliance est fondée à Sudbury

SUDBURY — Une section de l'Alliance canadienne sera fondée, en fin de semaine à Sudbury.

Mme Madeleine Foney-St-Hilaire, de Québec, sera la conférencière invitée, dans la bibliothèque de l'École secondaire de Sudbury. Fondatrice de l'Alliance canadienne à Toronto, Mme Foney-St-Hilaire parlera du mouvement français au pays.

La conférence de samedi après-midi, convoquée pour 3 heures, sera suivie par un groupe de dames universitaires et par une foule de personnes intéressées à la fondation à Sudbury d'une section de l'Alliance canadienne.

Le public est cordialement invité à assister à cette conférence qui ne manquera pas d'être fort intéressante.

Règlement sur les armes à feu à Espanola

ESPANOLA — Le Conseil d'Espanola étudiera un règlement municipal visant à contrôler l'usage d'armes à feu dans les limites de cette municipalité.

Le chef de police de cette localité a dit qu'un tel règlement a été préparé, mais qu'il n'a pas été soumis au conseil pour approbation.

La question est venue sur le tapis après l'accident qui a coûté la vie à un adoléscent en fin de semaine dernière. Selon le nouveau règlement il sera interdit de tirer des coups de feu sauf dans des champs de tir autorisés.

Le règlement interdira également l'usage de feux d'artifice par les personnes de moins de 18 ans.

Aimez la terre, dit Jean XXIII

CITE DU VATICAN (PA)—Le pape Jean, un fils de métayer, a reçu 35,000 cultivateurs en audience hier et leur a parlé de la bonne terre.

"Aimez la terre", leur a-t-il dit. "Le travail est dur et le rendement est souvent insignifiant, mais vous la trouvez dans la bonne terre et dans les champs un refuge certain contre le dangereux matérialisme."

Trois cultivateurs, frères du Pape, avaient pris place sur des fauteuils d'honneur, près du trône papal. Ce sont Alfredo Savarini et Giuseppe Roncalli, du petit hameau de Sotio à Monté, dans le nord de l'Italie, où le Pontife est né il y a 77 ans.

Des milliers de petits éperlans à Manitoulin

ILE MANITOULIN — Les éperlans ou les petits poissons des chenaux voyagent par milliers dans les cours d'eau de la région de l'île Manitoulin, apprend-on.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les pêcheurs à l'éperlan dans le nord de l'Ontario. Cette pêche est très populaire à Noëlville et à Britt.

Le contenu d'un camion-citerne entièrement perdu

SUDBURY — Un camion-citerne rempli d'essence a dérapé le long de la route 69, non loin du chemin Loach, mardi après-midi. Le contenu de la citerne a été répandu presque entièrement. Le conducteur du camion, M. Stephen Joli, a dû être hospitalisé après l'accident, mais son état ne laisse rien à craindre.

L'accident est survenu lorsque Joli a voulu éviter une automobile qui filait en sa direction alors qu'une autre tentait de le passer. Il a frappé l'épaulement mou et capota.

Pèlerinage d'un mois en Europe

Sous la direction du R.P. Lionel Montour, o.m.i., du sanctuaire Notre-Dame du Cap, est en voie de s'organiser un voyage d'un mois en Europe au cours duquel les participants visiteront les principaux centres européens de pèlerinage.

Wintermeyer à Sudbury samedi

SUDBURY — M. John Wintermeyer, chef du parti libéral provincial, sera à Sudbury samedi après-midi. Il parlera à une assemblée publique qui aura lieu à la salle de la Légion, à 2 h. 15.

OTTAWA, VENDREDI 24 AVRIL 1959

\$1,500,000 de pertes par le feu à Ottawa

Une compagnie d'Ottawa a subi pour au moins un million et demi de pertes dans un incendie qui a détruit son entrepôt situé à proximité du pont des Chaudières, sur la pointe Bronson, mercredi soir.

Un pompier, qui n'a pas été identifié, a été blessé à une jambe en combattant les flammes qui ont fait rage pendant plus de huit heures mercredi soir et jeudi matin.

L'incendie a débuté vers sept heures, à l'arrière de l'édifice de la Boyd Security Storage Ltd, rue Montréal. Les flammes auraient pris naissance à l'étage. On ignore la cause de la conflagration qui a complètement détruit l'édifice en béton armé de trois étages, d'une capacité de 35 000 pieds cubes.

Arante-cinq pompiers de cinq postes de la capitale, dirigés par le chef adjoint Armand Pagé, ont combattu les flammes depuis sept heures jusqu'à une heure avancée de la nuit, alors que des compagnons ont commencé à les remplacer.

Le chef Pagé a ordonné à ses hommes de descendre du toit, où quelques-uns étaient allés monter, lorsqu'il a aperçu soudain les lézardes se dessiner sur les murs attaqués. Il a également retiré les échelles de peur que l'édifice ne s'écroule et n'engloutisse tout.

Les pompiers ont continué à déverser des tonnes d'eau sur le brasier de tous les côtés à la fois.

Les employés ont réussi à sauver, dès le début de l'incendie, tous les dossiers qui décrivent les effets confiés au soin de la compagnie.

Les enquêteurs ont presque définitivement conclu que ce désastre, le pire enregistré à Ottawa depuis de nombreuses années, est attribuable à la combustion spontanée.

Le président, M. E.A. Boyd, le vice-président, M. W. Grossman, le secrétaire, M. Linus Morin, et un vendeur, M. Fernand Beamer, ont quitté l'établissement vers 6 h. 20. Ils ont fait le tour de l'édifice; tout semblait normal. A 7 h. 15, M. Boyd a appris, par la radio, que son entrepôt était la proie des flammes. Chancelant, il s'est empressé de se rendre sur les lieux. Il n'a pu y demeurer longtemps; des employés ont dû l'escorter chez lui.

Le gérant des ventes, M. Georges Chagnon, a affirmé que l'entrepôt contenait certainement pour un million et demi d'effets mobiliers. L'édifice a été rénové à un coût de \$100,000 il y a deux ans; il était la propriété de la Lumor Interest d'Ottawa.

On a craint longtemps qu'une panne ne vienne interrompre le courant d'électricité dans plus de la moitié de la ville. Des fils à haute tension, transportant le pouvoir pour le centre de la ville, s'effondrèrent l'entrepôt. Les pompiers ont constamment dirigé les lances sur les poteaux télégraphiques pour qu'ils ne brisent pas et entraînent les fils dans leur chute.

L'édifice de trois étages, en béton armé, n'a pas résisté longtemps à la chaleur des flammes; les poutres de fer ont fléchi sous l'action conjointe de la chaleur et des jets d'eau; le toit, les planchers, et un mur se sont effondrés après quelque temps.

Plus de 500 tonnes de mobiliers, de matériel d'entreposage, des pneus qui ont dégagé une fumée noire en se consumant, de la peinture et autre matériel, ont nourri les flammes pendant des heures.

M. François Pouliot décédé à Sudbury à l'âge de 85 ans

SUDBURY — Un des premiers pensionnaires du foyer des vieillards de Sudbury vient de mourir en la personne de M. François Pouliot, à l'âge de 85 ans. Il était l'époux d'Emilia Rouleau qui l'a précédé dans la tombe. Il laisse deux filles: Mme L. Beaudry (Ruby), et Mme Guillaume Beaudry (Liliane), deux filles de Windsor; deux garçons: Guillaume, de Welland, et Arthur, de Detroit.

La dépouille mortelle repose au salon de la Cooperative funéraire de Sudbury, au 78, rue Beech. Le service aura lieu en l'église St-Jean-De-Brébeuf, ce matin à 9 heures. L'inhumation se fera au cimetière local.

Le chef Lalonde est exonéré de tout blâme

AZILDA — Le chef de la Sûreté du canton de Rayside, M. Léonard Lalonde, a été exonéré de tout blâme dans l'accident qui a causé des blessures à M. Henri Brousseau, de Chelmsford, le jour de Noël en 1956.

Brousseau aurait mis en poursuite M. Lalonde et M. Adélard Savage dont le véhicule avait heurté Brousseau en bordure du chemin de Leavack, fracturant une jambe du plaignant.

En Cour suprême, le juge R. W. Treleaven a ordonné à Savage de payer \$7,574 en dommages à Brousseau. Au même moment, il exonéra de tout blâme le chef Lalonde.

L'abbé William Scantland est en deuil de sa mère

Mme Maxime Scantland, née Elisa Daoust, une des paroissiennes les mieux connues et les plus respectées du village d'Angers, P.Q., mère de M. l'abbé William Scantland, curé de Sainte-Anne d'Ottawa, est décédée le mercredi 22 avril dans un hôpital local, après une courte maladie. Elle était âgée de 83 ans.

Née à Angers, fille de M. et Mme Emerie Daoust, elle y avait vécu presque toute sa vie. Il y a six semaines, elle avait épousé M. Maxime Scantland, qui l'a précédée dans la tombe en 1950.

Paroissienne de L'Ange-Gardien, d'Angers, la défunte faisait partie de la congrégation des Dames de Sainte-Anne.

Nouveau président

KIRKLAND LAKE — M. J. R. Bégar a été élu mercredi, président de l'Association libérale de Kirkland Lake. Il y a succédé à M. P. J. Burns qui occupait ce poste pendant dix ans. M. Burns demeure cependant président de l'Association libérale de Timiskaming.

Cinq Arrow à la ferraille

(PC) — On démantibule présentement et on réduit en ferraille cinq intercepteurs réactifs Arrow qui se trouvaient en voie de fabrication quand le gouvernement a annulé le contrat de production de cet avion.

C'est ce que le ministre de la Production de défense, M. O'Hurley, a spécifié hier en Chambre des communes. Il a ajouté qu'on ne touche nullement aux cinq appareils qui étaient déjà terminés.

Elu président

KIRKLAND LAKE — Aylmer Baird a été élu président de la ligue de "Fastball" senior du district.

La ligue comprendra des équipes de Rouyn-Noranda, New Liskeard, Larder Lake et Kirkland Lake.

River Valley, Ont.

Mariage RIVER VALLEY (DNC) — Lundi le 20 avril, en l'église Ste-Rose-de-Lima de River Valley, le Révérend Père W. Bradley a béni le mariage de M. Léonard Ayoite, fils de M. et Mme Josaphat Ayoite, à Mlle Jacqueline Forget, fille de M. Edouard Forget et de feu Mme Yvonne Forget.

Dans la soirée, une réception rassemblait parents et amis à Sudbury, M. et Mme Ayoite demeurant à River Valley.

Naissances A M. et Mme Amédée Ayoite (née Flore Legault) un garçon est né le 21 mars.

A M. et Mme Florian Tessier (née Yvette Boulard), un garçon a été baptisé Jacques.

A M. et Mme Patrick Léger, une fille prénommée Louise.

Succès de la vente d'un sou à North Bay

NORTH BAY — Le comité des dames auxiliaires des scouts et des guides a fait un grand succès de sa vente d'un sou.

De 2 heures de l'après-midi jusqu'à tard dans la soirée, les dames se sont dévouées corps et âmes pour les services des scouts et des guides. Cependant elles sont très contentes de leur travail puisque les recettes de la journée ont dépassé de beaucoup l'objectif qu'elles s'étaient fixé. En effet l'objectif de \$300 fut dépassé de \$155.

Dans la soirée, un groupe d'hommes de la paroisse organisèrent quelques parties de bingo pour aider à ramasser les fonds. Ils ont très bien réussi.

Sur la fin de la soirée, on commença le tirage de la vente d'un sou. L'animateur des scouts et des guides était le tireur des billets gagnants.

Sous la direction des hommes, on organisa quelques tours de roue de fortune.

Pour terminer cette journée d'activités, les dames ont servi un thé avec un petit goûter. Le scoutmaster de la troupe St-Vincent-de-Paul a remercié les dames de leur beau travail.

L'animateur, le R. P. Jean Camirand, s.m., ajouta ses remerciements aux dames.

Les recettes nettes de la soirée sont de \$455. Le succès de cette vente d'un sou est dû à Mme Lanneville et à ses collaborateurs.

Électricité interrompue à Minnow Lake

SUDBURY — Les maisons situées à l'est des rues Déléages dans la région de Minnow Lake, district du canton Neelon-Garson et les clients de Dryden, de Cleland et de Cleland privés d'électricité à compter d'une heure trente aujourd'hui. Cette interruption de courant durera jusqu'à trois heures et trente.

Cette interruption devient nécessaire afin de permettre aux employés d'installer de nouvelles lignes et de nouveaux commutateurs dans cette région.

La Commission regrette cet inconvénient mais déclare que c'est le seul moyen pour hâter les travaux en question.

Partie de sucre à North Bay

NORTH BAY (DNC) — Dimanche dernier, les scouts et les guides catholiques de la paroisse de St-Vincent-de-Paul se sont rendus chez M. Hector Perron, d'Atorville, pour une partie de sucre d'érable. Arrivés sur le terrain de M. Perron, les deux groupes se promènèrent dans l'érablière pour visiter la nature de cette belle et vaste région située sur les bords du lac Nottawing. Après quelques jeux et activités diverses, les groupes prirent à cœur joie les minutes qui suivirent. Il y eut d'abord la trempe que tous ont appréciée. Ensuite on mangea la tire d'érable que l'hôte avait préparée.

On fit ensuite le tour de la cabane à sucre en expliquant le procédé de fabrication.

Le retour se fit tard dans la journée. Les jeunes scouts et guides ont apprécié cette journée en plein air.



CHAMPION DES CHAMPIONS — Une des vedettes du club de quilles de l'hôtel Coulson, a été M. J. Seawright, qui a roulé le haut simple de 367, le haut total de 903 et une moyenne de 229. Il reçoit des mains de Louis Beauchamp, capitaine du Coulson, le trophée du championnat individuel. M. Seawright est à gauche.

Mlle Gabrielle Larabie se classe première à Kapuskasing

KAPUSKASING (DNC) — Mlle Gabrielle Larabie, s'est classée première, pour le grand total des matières, à l'École secondaire bilingue de Kapuskasing, dont la R.S. Marcel-de-Jésus, est directrice.

La distribution des bulletins de même que la remise de certains trophées ont eut lieu, récemment, en la salle de l'Immaculée-Conception. Un étudiant, M. Denis Roy, présidait l'assemblée. La soirée a été ponctuée de chant de musique et de récitation. Le R.P. J. Walker, o.m.i., curé de la paroisse, a prononcé l'allocution de circonstance.

Dans le grand total des matières, outre Mlle Gabrielle Larabie, première, se sont classés: deuxième, Mlle Lise Ayoite; troisième, Mlle Lorraine Larabie; quatrième, Mlle Huguette Latour; cinquième, M. Ronald Trotter; sixième, Mlle Joselyne Leclerc; septième, M. Jean Audet.

Se sont signalés en religion, Mlle Lise Ayoite et Gabrielle Larabie; en orthographe, Mlle Lise Ayoite et Lorraine Larabie; en grammaire, Mlle Gabrielle Larabie et Lise Ayoite; en littérature, M. Raymond Mayer et Mlle Gabrielle Larabie; en dictation, Mlle Huguette Latour, M. Ronald Trotter; en composition, Mlle Lorraine Larabie et Joselyne Leclerc; en improvisation, Mlle Lorraine Larabie, Florence Doiron et Joselyne Leclerc; en lecture, Mlle Huguette Latour, M. Raymond Mayer et Ronald Trotter.

La lauréate pour le grand total en français, Mlle Lorraine Larabie, était suivie de près, comme deuxième, par Mlle Gabrielle Larabie, troisième, Mlle Joselyne Leclerc, quatrième, Mlle Lise Ayoite.

Pour la langue seconde, en composition se sont classées, première, Mlle Lorraine Larabie, deuxième, M. Denis Roy; en

grammaire, première, Mlle Gabrielle Larabie, deuxième, Mlle Lise Ayoite; en littérature, premier, M. Denis Roy, deuxième, Mlle Florence Doiron; en épellation, première, Mlle Lise Ayoite, deuxième, M. Jean-Claude Daigle et Mlle Lorraine Larabie; langage, première, Mlle Florence Doiron, deuxième, M. Jacques Richard.

Dans le domaine des mathématiques, se sont signalés, en algèbre, premier, M. Ronald Trotter, deuxième, Mlle Gabrielle Larabie; en géométrie, première, Mlle Lorraine Larabie, deuxième, M. Ronald Trotter; pour le total des points, M. Ronald Trotter.

Dans les matières diverses, soit le latin, première, Mlle Gabrielle Larabie, deuxième, Mlle Lise Ayoite; en géographie, M. Jean Audet, Mlle Gabrielle Larabie, Lise Ayoite.

La FFCC a remis un trophée à Mlle Lorraine Larabie pour s'être classée première en français.

Pour ceux qui préfèrent la QUALITE!

PROFITEZ de la VENTE de COUVRE-PLANCHERS

MAINTENANT EN COURS chez

LABERGE

Toutes les tulles, linoléums de passage, etc., à prix de grand rabais!

LABERGE LUMBER 124, rue Louis, près Notre-Dame, Sudbury, Ont.

Tel. OS. 5-8331

STATIONNEMENT GRATUIT

ANNONCES CLASSÉES Edition du Nord

Prix: 4 cents le mot, chaque fois. Minimum: 40 cents

DEUX INSTITUTRICES DE MANÈDES — Bilingues. Une première classe. Salaire \$2,500 à \$4,000 par année. Prière de mentionner le nom du dernier inspecteur. Pour plus de renseignements, écrire à M. Dureau, secrétaire, Ecole publique, No 4, Rayside, Ont.

BARBIER DEMANDE — \$50 par semaine plus commission. S'adresser à 57 1/2, rue Cedar, Sudbury. Tél.: OS. 3-2474.

FEMME DE MENAGE DEMANDE — Pour bureaux d'affaires. Tél.: OS. 3-3725.

Horaires de radio

VENDREDI

Table with radio schedules for Sudbury and North Bay, listing stations like CHNO, CFSB, and various programs and times.

SAMEDI MATIN

Table with radio schedules for Saturday morning, listing stations like CHNO, CFSB, and various programs and times.

Advertisement for 'LE HÉMIPIQUE QUI LE FERA' featuring a truck and the word 'PLUIE'.

Horaires de télévision

Table with television schedules for North Bay, listing channels like CKNV and programs and times.

BOYD SECURITY STORAGE LTD.

Nous regrettons les inconvénients causés par l'incendie de notre entrepôt.

TOUTES LES RECLAMATIONS SERONT REGLEES DANS LE PLUS BREF DELAI POSSIBLE!

Nous continuons nos opérations comme d'habitude au même numéro de téléphone.

Nous avertirons le public au cours des prochaines 48 heures de notre nouvelle adresse.

TEMPORAIREMENT APPELEZ

PA. 2-9137

COUPON D'ABONNEMENT

Subscription coupon form with fields for name, address, and location.



60 ANS DE PRÉTRISE DE MONSIEUR CHARTRAND — Monseigneur J.-Hilaire Chartrand, vicaire général du diocèse d'Ottawa, célèbre par une messe pontificale en la Basilique d'Ottawa, ce matin, le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale. Monseigneur M.-J. Lemieux, o.p., a prononcé le sermon de circonstance. Monseigneur Chartrand a reçu les vœux du Saint-Père de même qu'une médaille en or frappée à son effigie. (Photo Champlain Marcil)

60 ans de prêtrise de Mgr Chartrand

Plusieurs prêtres marquent des anniversaires à Ottawa

Des cérémonies grandioses se sont déroulées en la basilique d'Ottawa, ce matin, et se continueront dans la journée au Grand séminaire, afin d'honorer Monseigneur J.-H. Chartrand, p.a., v.g., et d'autres prêtres séculiers qui célèbrent cette année un anniversaire de sacerdoce.

Mgr Chartrand marque ses soixante années de prêtrise; Mgr J.-H.-D. Brosseau, p.d., ancien curé de Montebello, marque son jubilé d'or de même que M. l'abbé Hermas Laniel, ancien curé d'Alfred, Ont.

Marquant leurs vingt-cinq années de prêtrise: Mgr L.-A. Gelineau, p.d., v.g., Mgr J.A. Costello, p.d., M. l'abbé François Lafleur, curé de Carlsbad Springs, M. l'abbé Vincent Hogan, curé de Ste-Brigitte d'Ottawa; M. l'abbé Clément H. Brackland, curé de Mayo, P.Q., et directeur du sanctuaire de Notre-Dame-de-Knock; M. l'abbé James Basil Finn, curé d'Osgoode; M. l'abbé Ernest Smith, curé de Notre-Dame-de-Lorette, Hull; M. l'abbé Louis-E. Bélanger, curé de Notre-Dame-des-Anges, Ottawa; M. l'abbé Rodolphe Couture, curé de l'Ascension, Hawkesbury, et M. l'abbé Percy MacGuire, curé de Chute-à-Blondeau.

Plusieurs prêtres, religieux et laïcs ont assisté à la messe pontificale d'actions de grâce célébrée en la Basilique d'Ottawa par le jubilaire, Monseigneur Chartrand. Le diacre a été M. l'abbé Peter Garland, professeur au Grand séminaire, et le sous-diacre, M. l'abbé Jean-Luc Demers, professeur au Petit séminaire. Par privilège spécial, Mgr Chartrand portait la mitre.

Son Exc. Mgr Marie-J. Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa, était assisté au trône par Mgr John O'Neill, p.a., v.g., Mgr Raymond Limoges, p.d., v.g., et Mgr Paul-E. Brunet, p.d.

Étaient présents au chœur, Mgr Paul Marcinkus, e.s., chargé d'affaires à la légation apostolique d'Ottawa; les membres du Chapitre métropolitain; les membres du clergé séculier et régulier.

Mme Larose, sœur de Mgr Chartrand, était présente dans la nef ainsi que plusieurs autres parents du jubilaire, des représentants des paroisses où Mgr Chartrand a été curé, des représentants des Liges du Sacré-Coeur et nombre d'autres.

La chorale du Grand séminaire, sous la direction de M. l'abbé Hermas Guindon, a fait les frais du chant.

Son Excellence Mgr Lemieux a prononcé le sermon de circonstance. Il a souligné des traits de la carrière sacerdotale de chacun des jubilaires. Il a souligné la vie tout exemplaire du saint Curé d'Arns dont nous célébrons cette année le centenaire du trépas.

Monseigneur a demandé des prières pour que les vocations sacerdotales se multiplient. Le diocèse d'Ottawa a un besoin pressant de nouveaux prêtres en vertu des nouvelles paroisses qui s'érigent et de la population sans cesse montante, a-t-il dit.

Voeux du Saint-Père Monseigneur Lemieux a fait lecture d'une lettre de Son Excellence Mgr A. Dell'Aqua, exprimant à Mgr Chartrand les vœux du Saint-Père, le pape Jean XXIII.

Une Bénédiction apostolique a également été adressée à chacun des jubilaires. Mgr Lemieux en a fait la remise du texte à chacun. Mgr Chartrand a de plus reçu du Saint-Père la médaille d'argent de son règne, frappée à son effigie, accompagnée d'une bénédiction autographe.

Un déjeuner a été offert à midi au Grand séminaire diocésain. Monseigneur l'archevêque y a porté la parole de même que Mgr N.S.S. Gelineau et Costello.

Mgr Lemieux a eu un mot de particulière reconnaissance à l'endroit de Mgr Chartrand et de Mgr Gelineau pour leur collaboration dans l'administration du diocèse. Il a aussi exprimé sa gratitude à l'endroit des autres jubilaires pour le bien accompli dans le diocèse.

Notes biographiques Mgr J.-Hilaire Chartrand est né le 29 novembre 1875 à Ché-

néville, P.Q., fils de Magloire Chartrand et d'Emilie Larose. Il a été baptisé en l'église paroissiale de St-Félix-de-Valois.

Il a fait son cours classique au collège Bourget de Rigaud et à l'université Laval. Il a poursuivi ses études théologiques au Grand séminaire de l'Université d'Ottawa où il obtint sa licence en théologie.

Il fut ordonné prêtre en la fête de saint Barnabé, le 11 juin 1899, par Son Excellence Mgr Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa. Il fut d'abord nommé vicaire à la paroisse St-Paul d'Avimer. Deux ans plus tard, il devenait desservant de la paroisse St-Jean-Baptiste de L'Original.

Le 28 septembre 1902, il fut nommé curé de St-Thomas-d'Assomption à Billings Bridge avec mission à St-Laurent de Carlsbad Springs. Il construisit une école catholique à Billings Bridge.

Le 16 septembre 1912, il devenait curé de St-Joseph d'Orléans où au milieu de difficultés que lui seul connaît, il construisit la belle église au style gothique qui sert encore au culte.

Le 20 janvier 1928, il acceptait la cure de St-Grégoire-de-Nazianze, à Buckingham.

Selon Me Noël Dorion

La formule de péréquation devrait inclure l'argent destiné aux universités

Me Noël Dorion, conservateur de Bellechasse, a suggéré, mercredi soir, à la Chambre des communes, que le gouvernement fédéral modifie la formule de péréquation de telle sorte qu'elle englobe les sommes destinées à l'enseignement universitaire de la province (de Québec). M. Dorion parlait à la fin du débat sur le budget.

Le député de Bellechasse croit qu'il faudrait augmenter la déduction de 13 p. 100 pour les provinces qui désiraient percevoir elles-mêmes les sommes destinées à cette fin.

M. Dorion a prononcé, mercredi, un grand discours de portée constitutionnelle, apportant des nuances rarement perçues jusqu'ici au Parlement.

Parlant des problèmes fiscaux fédéraux-provinciaux, M. Dorion a dit qu'il ne lui appartient pas d'apporter une solution concrète et définitive, chose qui relève des autorités intéressées.

Parlant ensuite de la réunion prochaine sur le plan fédéral-provincial, touchant les problèmes financiers, M. Dorion déclara: "Je souhaite, M. le président, qu'à cette conférence, soit abordé et discuté sous tous ses angles, ce problème des subventions fédérales à l'enseignement universitaire. Je sais qu'il n'y a pas à douter de la bonne volonté de t. h. premier ministre d'y apporter une solution selon l'esprit de la constitution. En mai dernier, devant la Fédération des instituteurs canadiens, venus pour solliciter du gouvernement fédéral, des secours additionnels, il s'y opposait en des termes d'une force et d'une précision qui méritent d'être rappelés.

"Les clauses de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique — disait le t. h. premier ministre — accordant aux provinces, juridic-

Autre mutinerie à la prison Concord

CONCORD, Mass. (PA)—Une émeute a secoué la prison de Concord hier soir alors que cinq détenus ont organisé une révolte désespérée. Ils ont gardé 15 otages.

Les autorités de la prison ont dit que les cinq hommes ne pouvaient espérer s'évader bien qu'un leader, le ravisseur Charles (Bull) Martin, ait dit au surintendant de la prison "nous voulons sortir".

Pendant quatre heures, ils ont gardé les otages — 13 gardes

Développement industriel dans le Nord ontarien

GERALDTON — Le développement industriel a connu des progrès d'hiver rapides dans cette région du nord-ouest de l'Ontario. Le ministère des Terres et Forêts de cette province annonce le parachèvement de la route d'hiver qui se rend de Cavell aux mines de fer Anaconda dans la région du lac Melchett; on y transporte présentement l'outillage et les provisions d'exploitation d'été. On a complété les plans de construction, d'ici le printemps, d'une piste d'atterrissage dans la région et on procède en ce moment aux travaux.

Les travaux ont commencé sur le site de la future station de compresseurs du gazoduc transcanadien entre Geraldton et Longlac, et on a tracé les plans de déblayage de la nouvelle ligne de transmission entre la route no 11 et la station de compresseurs ainsi que pour le transport d'outillage lourd jusqu'au site avant le dégel du printemps. On rapporte qu'un moteur transporté par la route jusqu'au site, le long de la ligne, pèse plus de 80 tonnes.

Les JM de Timmins terminent une saison fructueuse

TIMMINS (DNC) — Le Centre des Jeunes Musicales de Timmins a présenté, lundi soir, son quatrième et dernier concert de la saison 58-59. Les artistes invités étaient: Louis Quillico, baryton, et Bernard Lagacé, organiste.

Les Jeunes Musicales de Timmins terminent une année de réalisation et de réorganisation. Près de 450 élèves de nos écoles françaises ont suivi ces concerts. Le Centre J. M. de Timmins doit son succès, cette année, à un très grand nombre de personnes, d'organisations sociales et de communautés. Le maire Del Villano de Timmins et la Commission des écoles séparées ont adressé des félicitations au Centre JMC de Timmins, pour sa magnifique contribution dans l'éducation musicale. M. Robert Bordelau, président du mouvement, a déclaré que le concert de lundi soir marquait la fin de la saison 58-59, mais non de l'oeuvre J. M.

En plus de Robert Bordelau, l'exécutif se compose de Robert Germain, vice-président, Roger Poirier, secrétaire, R. F. Léonard, trésorier, Marguerite Bordelau, publiciste, R. P. Charbonneau, o.f.m., aumônier. Les Soeurs de l'Assomption et les Frères du Sacré-Coeur, ont secondé le Centre de Timmins de leurs conseils et de leur dévouement. La Commission des écoles séparées doit être remerciée, pour la salle de l'Académie Don Bosco et pour sa collaboration. Les postes de radio et télévision CFCI ont également beaucoup contribué par des interventions accordées sur les ondes.

Le rideau se lève...

Par Edgard DEMERS

Echos du Festival dramatique régional de Kingston...

En page éditoriale d'aujourd'hui, sous la rubrique "L'Opinion du lecteur" une lettre publiée condamnant notre position prise à l'issue du récent Festival dramatique régional de Kingston telle qu'exprimée dans notre chronique du 13 avril. Par courtoisie, et selon la politique établie, la lettre nous a été remise pour prendre note du contenu avant la publication. Ceci nous permet de répondre à cette correspondante le même jour que paraît sa lettre. Nous remercions le lecteur à la page éditoriale avant de lire notre réponse.

Chère madame, C'est d'objectivité que vous venez nous parler, chère madame, eh bien, oui... parlons-en...

Mais auparavant, une petite mise au point est dans l'ordre. En effet, notre chronique du 13 avril n'a pas été écrite parce que le "Theatre Arts Guild" avait remporté trois trophées, mais un seul, celui de la meilleure production. Par cette décision, l'adjudicateur a eu à également la valeur des autres trophées. C'est dommage pour les récipiendaires. Voilà pourquoi, contrairement à ce que vous écrivez, il n'a pas été question dans notre chronique des meilleurs interprètes, par exemple, ou de tout autre trophée. Il s'agit assez pénible pour les récipiendaires de porter le poids d'un trophée dépourvu de valeur sans se le faire ériger davantage sur tous les toits.

Nous ne sommes pas le seul à penser que certaines décisions de M. Ainley ont annulé la valeur de certaines autres. Au Festival dramatique régional de Montréal, si vous désirez un exemple, un directeur de troupe s'est vu dans l'obligation de remettre les trois trophées remportés par sa compagnie parce qu'il ne s'accordait pas avec l'appréciation personnelle de M. Ainley.

Par cette petite mise au point, vous aurez compris que notre attitude est la même aujourd'hui qu'elle le fut le 13 avril et auparavant. Il y a trois choses qui importent au théâtre: l'auteur, le metteur en scène, ensuite, et les comédiens. Tout doit être vu par rapport à l'auditoire. Peu importe les méthodes ou théories employées pour parvenir à cette communion entre le public et la scène, dès qu'il y a communion.

Il se glisse une autre imprécision dans votre lettre, chère madame, lorsque vous dites que "M. Demers et M. Ainley n'ont pas tout à fait les mêmes critères pour ce qui est de juger du théâtre". Mais il aurait fallu dire que nous n'avons pas du tout les mêmes critères.

En jugeant "The Cave Dwellers" comme le plus grand fiasco artistique de la saison à Ottawa nous appliquons des critères universels qui sont à l'abri de nos goûts personnels. En tenant compte de l'auteur, du metteur en scène et des interprètes par rapport à l'auditoire, nous portons un jugement. Dans le cas de la pièce "The Cave Dwellers", à Kingston, ce soir-là, nous considérons que le "Theatre Arts Guild" n'a pas réussi à rendre



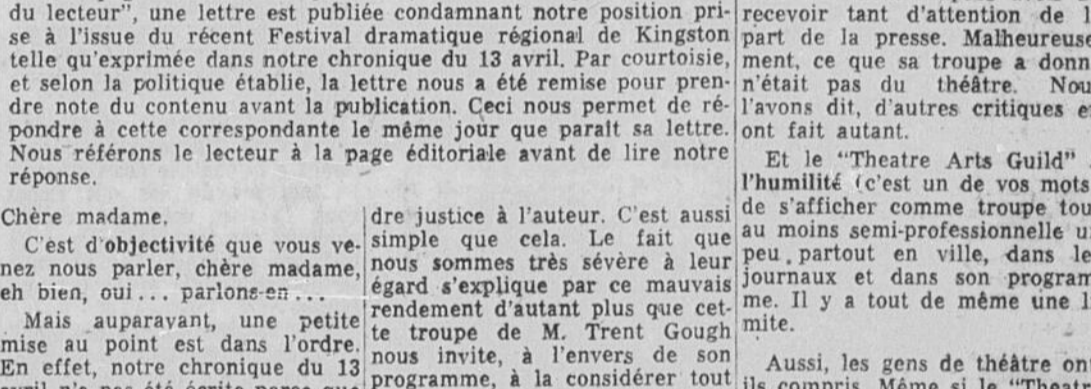
SOIREE RICHELIEU A STURGEON FALLS — Les membres du club Richelieu de Sturgeon Falls organisent leur soirée annuelle des dames, à la salle de réception de l'hôtel Windsor, dernièrement. Dans la photo ci-dessus, on remarque M. Adrien Leduc, président du club



et M. Alcide Lepage avec leurs épouses. Dans la deuxième photo, on reconnaît MM. Gérard Martineau, de North Bay, Albert Lévesque, Sylvio Régimbal, le docteur Fernand Bégin, M. Roméo Gouard, Mme Martineau, Mme Gouard, Mme Régimbal et Mme Lévesque.

Le rideau se lève... Par Edgard DEMERS

MOMENTS DE TERREUR — James Mason et Inger Stevens dans une scène dramatique du récent film "Cry Terror" que lanceront bientôt les studios M.G.M.



Mais que peut-on y faire, M. Ainley aime ce genre de théâtre. Il nous l'a dit à maintes reprises. C'est personnel et regrettable.

Dans notre chronique du 17 avril, nous avons blâmé M. Ainley et les autres adjudicateurs qui par le passé ont agi comme ça, c'est-à-dire ceux pour qui il n'y avait qu'un genre de théâtre, celui qu'ils aimaient, et non le Théâtre.

Dans un article paru le 18 avril, dans le "Globe and Mail", la critique torontoise et new yorkaise, Herbert Whitaker, écrit ceci: "... Mais pour certaines gens, la mémoire de ce même M. Ainley sera celle d'un juge qui a été gouverné trop fortement par son point de vue personnel sur les pièces". M. Whitaker continue pour dire que c'est là, plus ou moins, le grand défaut de tous les adjudicateurs depuis 1933.

Il est amplement temps, chère madame, que quelqu'un, peu importe s'il se nomme Edgard Demers ou Jean-Baptiste Tranchemontagne, élève la voix et tente de rétablir l'ordre des choses. Croyez-vous que cette stipification et cette incompréhension est de notre invention? Ces deux états d'esprit étaient générales avant le Festival. C'est pourquoi nous avons pris notre plume avec un tel acharnement. Il est dommage que vous n'ayez pas été des nos cours suivis au "Theatre Arts Guild" d'Ottawa vous auriez été profitables.

Au plaisir de vous revoir à la scène, chère Mme d'Anjou-Lavoie, et en espérant que vos cours suivis au "Theatre Arts Guild" d'Ottawa vous auriez été profitables.

Edgard DEMERS



CHAMPION SENIOR — Murray Veno, 28 ans, reçoit des mains du Père Cholette, le trophée pour le championnat de la seconde classe. Veno a abaissé deux records provinciaux dans "Tégalette" et la "Jetée". (Photo Laurier Trahan)